

Les Grandes Conférences
les affaires

SÉRIE
**PLAN
NORD**



PLAN NORD

Développez des partenariats gagnants

La ruée vers le Nord ... soyez de la partie !

Pourquoi participer ?

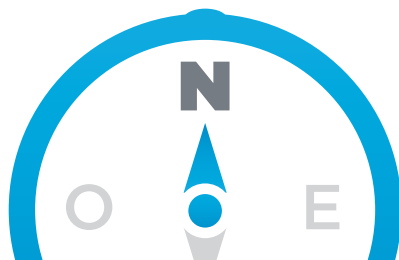
1. Pour faire le point sur un projet important dont l'actualité ne cesse de parler
2. Pour entendre **plusieurs points de vue** et des **expériences concluantes** sur le thème des partenariats
3. Pour échanger dans le but de trouver des pistes de **solutions concrètes**
4. Pour réussir à bâtir des **partenariats gagnants** avec les différentes parties prenantes au sein de ce gigantesque projet qu'est le Plan Nord
5. Pour développer des **relations d'affaires stratégiques** afin de profiter des retombées économiques escomptées

*Le rabais allant jusqu'à 400 \$ s'applique uniquement aux prix réguliers.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les conférenciers de nombreuses organisations telles que :

Adriana Ressources
ArcelorMittal
BCF
CRÉ Côte-Nord
Fasken Martineau
Genivar
Goldcorp
Les diamants Stornoway
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Transports du Québec
Morin Murdoch Archambault
PricewaterhouseCoopers
Port de Sept-Îles
Royal Nickel Corporation
Transfert Environnement
Ville de Chibougamau

RABAIS
allant jusqu'à
400\$
avant le
18 février*



Développez des partenariats gagnants

19 avril 2012

Centre des Congrès
de Québec

Optimisez les occasions d'affaires que recèle ce gigantesque chantier économique, social, et environnemental.

Dans un contexte économique mondial plutôt morose, **le projet du Plan Nord est porteur d'excellentes nouvelles économiques pour le Québec.**

L'actualité nous annonce des projets à coups de milliards de dollars dans l'industrie minière. La demande pour les ressources naturelles explose. Sans contredit, le Plan Nord que nous propose le gouvernement québécois recèle d'occasions d'affaires très lucratives.

Un tel développement économique apporte son lot d'enjeux et de défis. **C'est pourquoi Les Affaires proposent cette conférence sous l'angle stratégique des partenariats.** Ces derniers ont été identifiés comme étant la pierre angulaire pour la réalisation d'un chantier très prometteur.

Des sujets de très grandes préoccupations à ce jour seront discutés :

- Quels **modes de partenariats** permettront de **financer** et de **réaliser** les projets d'**infrastructures** nécessaires ?
- Comment bâtir des **partenariats gagnants** avec les différentes communautés **autochtones** ?
- Comment bâtir des **partenariats gagnants** avec les **investisseurs étrangers** ?
- Comment assurer l'**acceptabilité sociale** des différents projets qui ont des impacts sur les communautés locales ?

Notre objectif est de **stimuler les échanges** au sein de la **communauté d'affaires**. Nous croyons que la neutralité et la crédibilité du journal *Les Affaires* offrent une toile de fond privilégiée pour ce projet collectif fédérateur qu'est le Plan Nord.

Nous espérons que vous serez des nôtres à l'occasion de ce rendez-vous incontournable les 19 et 20 avril prochains.

Au plaisir de vous y rencontrer.

Diane Arseneau, LL.B., MBA
Directrice, Événements *Les Affaires*



Pourquoi participer ?

1. Pour faire le point sur un projet important dont l'actualité ne cesse de parler
2. Pour entendre **plusieurs points de vue** et des **expériences concluantes** sur le thème des partenariats
3. Pour échanger dans le but de trouver des pistes de **solutions concrètes**
4. Pour réussir à bâtir des **partenariats gagnants** avec les différentes parties prenantes au sein de ce gigantesque projet qu'est le Plan Nord
5. Pour développer des **relations d'affaires stratégiques** afin de profiter des retombées économiques escomptées

Vous aurez l'occasion de rencontrer les conférenciers de nombreuses organisations telles que :

Adriana Ressources
ArcelorMittal
BCF
CRÉ Côte-Nord
Fasken Martineau
Genivar
Goldcorp
Les diamants Stornoway
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Ministère des Transports du Québec
Morin Murdoch Archambault
PricewaterhouseCoopers
Port de Sept-Îles
Royal Nickel Corporation
Transfert Environnement
Ville de Chibougamau

CONFÉRENCE | JEUDI 19 AVRIL 2012

8 h 15 Accueil des participants

8 h 45 **Mot d'ouverture**



René Vézina
Chroniqueur et blogueur
LES AFFAIRES

9 h 00 **ALLOCUTION SPÉCIALE**
Où en sommes-nous avec le projet gigantesque que représente le Plan Nord ?



Clément Gignac
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune
Ministre responsable du Plan Nord

Les annonces et l'actualité qui entourent le Plan Nord sont très abondantes. Faites le point pour être au fait des avancées de nombreuses initiatives.

VOLET – Partenariat pour développer les infrastructures

9 h 30
La Route 167 : un premier partenariat conclu entre le gouvernement du Québec et Stornoway



Patrick Godin
Vice-président et chef des opérations
LES DIAMANTS STORNOWAY



Ghislain Poirier
Vice-président affaires publiques
LES DIAMANTS STORNOWAY

« L'avenir du Plan Nord repose en grande partie sur une approche d'infrastructures multiservices. Il faudra que le gouvernement et les acteurs du Plan Nord fassent preuve de créativité, tant dans leurs façons de faire que dans leurs méthodes de financement. »

Source : Les diamants Stornoway

Stornoway travaille depuis 2006 avec les parties prenantes régionales pour valoriser la nouvelle route multiservices des Monts Otish.

En août 2011, Stornoway a signé avec le gouvernement du Québec la première entente de partenariat financier pour une infrastructure dans le cadre du Plan Nord.

Au cours de cette présentation, Stornoway partage sa vision du développement des infrastructures au sein du chantier du Plan Nord. Les conférenciers traceront le portrait du processus de travail qui a mené à cette entente entre le gouvernement du Québec et Stornoway.

10 h 30 **Pause réseautage**

10 h 50 **TABLE RONDE**
À la recherche de solutions ! Un défi gigantesque : celui des INFRASTRUCTURES



Manon Cyr
Mairesse
VILLE DE CHIBOUGAMAU



Pierre D. Gagnon
Président-directeur général
PORT DE SEPT-ÎLES



Éric Tétrault
Directeur communications et affaires publiques
ARCELORMITTAL

Panéliste à confirmer
MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Animée par :



Richard Deslauriers
Directeur général, infrastructure et financement de projets
PRICEWATERHOUSECOOPERS

Les infrastructures essentielles au développement minier sur le territoire du Plan Nord sont nombreux : routes, chemins de fer, lignes de transmission électrique, infrastructures portuaires, logements et services de proximité. Les projets sont colossaux, les délais sont très serrés, comment pense-t-on réussir de telles réalisations ?

- Comment établir des priorités parmi ces nombreux projets d'infrastructures ?
- Quelles sont les solutions à envisager pour financer ces projets ?
- Comment bâtir des partenariats avec les multiples parties prenantes ?
- Comment devrait se faire le partage des risques ?

12 h 00 **Dîner réseautage**

VOLET – Partenariat avec les investisseurs étrangers

13 h 30
ADRIANA et WISCO : « Un projet comme on n'en a jamais vu ! »
Comment bâtir des partenariats solides avec les investisseurs chinois ?



Allen J. Palmiere *
Président
ADRIANA RESSOURCES



M° Jean Masson
Associé
FASKEN MARTINEAU

*Monsieur Allen J. Palmiere fera sa présentation en anglais

Facilitera les échanges dans les communautés d'affaires des engagées dans le projet du Plan Nord.

En partenariat avec la société canadienne Adriana Ressources, Wisco (Wuhan Iron and Steel Group Corp.), une société d'État chinoise qui figure parmi les plus importants aciéristes du monde, veut réaliser au Nunavik un très ambitieux projet minier. L'investissement de Wisco est évalué à 13 G\$ d'ici 2016. Le projet du lac Otelnuq prévoit l'extraction de 50 millions de tonnes de minerai de fer par an sur une période qui pourrait s'étendre sur 100 ans.

En vertu d'un accord, Wisco et Adriana se partagent respectivement 60 % et 40 % des parts du projet. Le géant chinois s'engage à fournir au minimum 70 % du financement requis.

Les conférenciers aborderont des questions telles que :

- Les partenariats avec l'Asie : quels en sont les enjeux, les défis et les occasions ?
- Comment cet important partenariat entre Wisco et Adriana a-t-il vu le jour ?
- Quelles sont les attentes des partenaires chinois ?
- Comment les partenaires étrangers perçoivent-ils les contraintes liées aux processus de consultation et d'études en vigueur au Québec ?
- Quelles sont les attentes des partenaires locaux et étrangers face au gouvernement du Québec ?

VOLET – Partenariat avec les communautés locales

14 h 30 ENTREVUE Une entente de collaboration porteuse d'avenir ! Les Cris du Nord du Québec et Goldcorp : créateurs de richesse collective



M^e Jean M. Gagné
Associé
FASKEN MARTINEAU



M^e John Paul Murdoch
Associé
**MORIN MURDOCH
ARCHAMBAULT**



Guy Belleau
Directeur
général
**GOLDCORP,
PROJET ÉLÉONORE**



Brent Bergeron
Vice-président, affaires
corporatives
GOLDCORP

Animée par : **René Vézina**, chroniqueur et blogueur,
LES AFFAIRES

Goldcorp, la Nation crie de Wemindji, le Grand conseil des Cris et l'Administration régionale crie ont conclu un accord de coopération concernant le développement et l'exploitation du projet aurifère Éléonore de Goldcorp dans le Nord du Québec.

- Quelles ont été les dispositions utilisées pour négocier cette entente ?
- Comment instaurer un climat favorable aux négociations ?
- Comment cette entente façonnera-t-elle l'avenir des partenariats à bâtir entre les entreprises qui s'installent dans les territoires autochtones ?

« Cette entente reflète un changement d'attitude majeur, tant de la part des minières que des peuples autochtones. Les Cris ne se comportent plus en victimes, mais en égaux... »

John Paul Murdoch, propos recueillis par Les Affaires, 1er octobre 2011

15 h 15 Pause réseautage

15 h 30 TABLE RONDE L'acceptabilité sociale : un incontournable aujourd'hui ?

Venez entendre les expériences et points de vue de :



Pierre-Philippe Dupont
Directeur développement
durable
ROYAL NICKEL



Patrick Hamelin
Directeur
général
CRÉ CÔTE-NORD



Antoine Moreau
Chargé de projets
environnement
GENIVAR

Animée par : **Stéphane Paquet**, éditeur adjoint et rédacteur
en chef, **LES AFFAIRES**

Dans un contexte où les communautés touchées par le développement de grands projets n'hésitent plus à se faire entendre et comptent bien se faire respecter, n'est-il pas impératif d'adopter de bonnes pratiques qui assurent l'acceptabilité sociale de vos projets ?

- Les modes de consultation se transforment. Quelles sont les meilleures pratiques en matière de consultation des communautés ?
- Quelles approches permettront d'obtenir la collaboration des différentes parties prenantes ?
- Comment parvenir à communiquer clairement et de façon transparente avec les différentes parties prenantes ?

Inspirée d'acteurs qui ont implantés de bonnes pratiques ou qui ont été témoins de processus qui ont réussis, cette table ronde vous permettra de comprendre comment mettre en place des processus qui assureront que les retombées des projets auront des impacts positifs.

16 h 45 Mot de clôture et fin de la conférence

8 h 30 Accueil des participants

9 h 00 ATELIER A

L'acceptabilité sociale : ayez en main une planification efficace afin de mettre en œuvre les meilleures pratiques pour le succès de vos projets



Alex Craft
Directeur général
**TRANSFERT
ENVIRONNEMENT**



André Delisle
Conseiller stratégique
sénior
**TRANSFERT
ENVIRONNEMENT**

Les acteurs du Plan Nord sont plus que jamais appelés à établir des liens et à s'entendre avec les communautés d'accueil de leurs projets.

Quelles sont les approches de communication et de participation à adopter pour favoriser l'acceptabilité sociale de vos activités et de vos projets ?

Comment réussir dans le cadre de vos activités courantes à assurer la liaison avec les parties concernées de la communauté et comment entretenir des échanges harmonieux avec l'ensemble des parties prenantes ?

Dans le cadre de cet atelier, le contenu sera présenté sous forme d'exposés, de périodes d'échanges et d'un atelier participatif et abordera notamment les sujets suivants :

- Le phénomène « Pas dans ma cour ! » : origines et explications ;
- Les facteurs constitutifs de l'acceptabilité sociale ;
- Analyse conjointe de deux cas miniers fictifs et utilisation d'outils d'évaluation de la sensibilité sociale ;
- Les meilleures pratiques pour favoriser l'acceptabilité sociale.

Cet atelier pratique vise à préparer les gestionnaires et les décideurs aux aspects sociaux de la gestion des projets, des opérations et des activités d'information.

L'atelier propose aux participants une démarche axée sur l'acceptation sociale. Des méthodes qui permettent de faciliter les échanges entre les acteurs concernés seront présentées, des techniques de communication environnementale, de consultation et de participation des parties prenantes seront abordées.

Transfert Environnement est une entreprise-conseil de communications et d'affaires publiques spécialisée dans les domaines de la participation des publics et du conseil stratégique social. Une firme d'ingénierie sociale qui favorise l'élaboration et la mise en œuvre de projets en établissant des canaux de dialogue et d'engagement entre le promoteur et les parties prenantes.

12 h 00 Dîner pour les participants inscrits aux deux ateliers

13 h 00 ATELIER B

Les communautés et les entreprises autochtones, des partenaires stratégiques !



Nadir André
Associé
BCF

Démystifiez enfin les ententes sur les répercussions et avantages (ERA), afin de comprendre les enjeux et les partenariats d'affaires qui peuvent en résulter.

Bien avant l'annonce du Plan Nord, la Cour suprême du Canada rappelait aux gouvernements fédéral et provinciaux qu'ils avaient l'obligation de consulter et d'accommoder les Peuples autochtones lorsqu'une décision prise par la Couronne était susceptible de porter atteinte à leurs droits ancestraux ou issus de traités.

Au fil des ans, cette obligation a créé une pratique parallèle et presque généralisée partout au Canada, y compris au Québec, qui consiste pour un promoteur d'entreprendre des négociations avec la population autochtone afin d'établir une **entente socio-économique** (également appelée *Impact Benefit Agreement* ou **Entente sur les Répercussions et Avantages (ERA)**). Cette pratique ne remplace aucunement les obligations de la Couronne, mais elle a pour effet d'obtenir le consentement de la communauté autochtone à la réalisation du projet. Bien que plus de 130 de ces ententes aient été prises au Canada, elles demeurent confidentielles et sont difficilement accessibles.

Le but premier de cet atelier est de présenter les grandes lignes de ces ententes et d'en expliquer les principaux enjeux.

Le deuxième but de l'atelier consiste à présenter les occasions d'affaires qui découlent d'ententes socio-économiques présentes et futures dans le cadre du Plan Nord, et plus particulièrement, des partenariats d'affaires qui pourraient en résulter et qui sont d'intérêt pour une multitude d'entreprises du Québec et d'ailleurs.

Les communautés et les entreprises autochtones installées au nord du Québec sont désormais des acteurs économiques incontournables et des partenaires stratégiques qui entendent profiter de tous les bénéfices apportés par des projets d'investissement réalisés sur leur territoire.

16 h 15 Fin des ateliers pratiques

La ruée vers le Nord ... soyez de la partie !

RABAIS
allant jusqu'à
400\$
avant le
18 février*



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez photocopier ce formulaire pour chaque participant supplémentaire

Prix réguliers

		Prix jusqu'au 18 février	Prix jusqu'au 17 mars	Prix réguliers
19 avril	Conférence	○ 845 \$	○ 945 \$	○ 1095 \$
20 avril	AM Atelier A	○ + 420 \$	○ + 495 \$	○ + 495 \$
	PM Atelier B	○ + 420 \$	○ + 495 \$	○ + 495 \$

Prix préférentiels

Employés du secteur public et parapublic, d'organismes sans but lucratif, et les membres des communautés autochtones

		Prix jusqu'au 17 mars	Prix réguliers
19 avril	Conférence	○ 695 \$	○ 845 \$
20 avril	AM Atelier A	○ + 345 \$	○ + 420 \$
	PM Atelier B	○ + 345 \$	○ + 420 \$

Veillez prendre note que les ateliers ne peuvent pas être vendus individuellement, ces activités sont offertes uniquement à l'achat de la conférence.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE :



lesaffaires.com/conferencePlanNord

Plus rapide, site sécurisé, paiement par chèque ou carte de crédit

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Société : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____
Adresse électronique : _____

SVP, mentionnez le code prioritaire ___ lors de votre inscription.

Si vous ne désirez plus recevoir de communications des Événements Les Affaires, veuillez cocher cette case :

MODE DE PAIEMENT

- Paiement inclus (veuillez ajouter les taxes applicables et indiquer le code de conférence 2014 sur votre chèque)
 Facturez-moi S.V.P. Visa Master Card

N° de la carte : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Signature : _____

Expiration : ___ / ___

Nom et titre de la personne responsable de l'approbation : _____

CONTACTEZ-NOUS :

☎ : 514 392-4298

☎ : 514 392-2063

✉ : conferences@atc.tc



INVITEZ VOS COLLÈGUES ET PROFITEZ DE RABAIS AVANTAGEUX :

- 2 ou 3 personnes → 15 %
- 4 ou 5 personnes → 20 %
- Groupe de 6 personnes et plus → 25 %

CET ÉVÉNEMENT S'ADRESSE AUX :

Président, Chef de l'exploitation, opérations, environnement, développement des affaires, finances et relations publiques, Avocats, Ingénieurs-conseils, Chef et membre des conseils de bande et entreprises autochtones et les sous-ministres

Profitez de cette occasion pour rejoindre votre marché cible. Pour savoir comment cette conférence peut vous fournir une occasion unique :

- de visibilité auprès de décideurs dans ce domaine
- d'exposer vos produits et services
- de positionner votre entreprise dans ce domaine au moyen d'une commandite, communiquez avec Christian Laramée au 514 392-4126.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les rabais sur l'inscription sont valides jusqu'au 18 février et 17 mars 2012 inclusivement. Ces rabais ne sont pas cumulables aux rabais de groupe. Les rabais de groupe ne sont pas cumulables au prix préférentiel offert aux employés du secteur public et parapublic, aux employés d'organismes sans but lucratif, et aux membres des communautés autochtones. *Le rabais allant jusqu'à 400 \$ s'applique uniquement aux prix réguliers. Les frais de participation comprennent la documentation de la conférence, le repas du midi et des collations et boissons aux pauses-café selon votre inscription. Notez que vous ne pouvez participer à cette conférence que si vous effectuez votre paiement au plus tard le jour même de la conférence. Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou en ligne, par chèque ou par carte de crédit Visa ou Master Card. Veuillez faire parvenir votre chèque à l'ordre de Médias Transcontinental SENC A/S Audrey Mireault en indiquant le code de conférence 2014 à l'adresse : 1100, boul. René-Lévesque Ouest, 24^e étage à Montréal (Québec) H3B 4X9

UNE POLITIQUE D'ANNULATION FLEXIBLE

Toute demande d'annulation doit obligatoirement être envoyée par courriel à conferences@atc.tc au plus tard dix (10) jours ouvrables avant l'événement pour remboursement. Le fait de ne pas participer à la conférence ne vous libère en aucune façon de l'obligation d'acquiescer les frais exigibles. Cependant, vous pouvez en tout temps vous faire remplacer par une personne de votre choix en nous en avisant par écrit. Les organisateurs se réservent le droit de modifier en tout ou en partie la programmation, et ce, sans préavis.

LIEU DE LA CONFÉRENCE

La conférence aura lieu au Centre des congrès de Québec, 1000, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 5T8.

PARTICIPANT DU QUÉBEC

Le coût de la formation peut constituer une dépense de formation admissible en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.